

Sites Natura 2000

« Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Signature de la Charte Natura 2000
entre le CPIE Bassin de Thau et l'Etat

Dossier de Presse

le mardi 17 novembre 2015 à 11h30
aux salines de Villeneuve



Une journée pour s'engager...

La journée du 17 novembre 2015 marque l'engagement du CPIE Bassin de Thau pour la préservation des milieux naturels par la signature de la Charte Natura 2000 avec l'Etat.

Le CPIE du Bassin de Thau est un réseau associatif engagé auprès du Siel depuis plusieurs années à travers de nombreux programmes et actions d'éducation à l'environnement, de sensibilisation ou de communication.

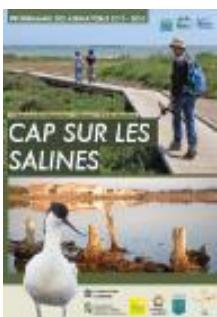


Le CPIE Bassin de Thau s'engage pour les sites Natura 2000 des étangs palavasiens



CAP SUR LES LAGUNES

Dans le cadre de ce programme estival, le CPIE Bassin de Thau propose des animations grand public autour de la découverte du territoire des étangs palavasiens : jeu de piste au bois des Aresquiers, découverte des métiers de la pêche, atelier enfants sur les coquillages, etc.



CAP SUR LES SALINES

Le CPIE intervient dans plusieurs volets de ce programme annuel tout public, réalisé sur les Salines de Villeneuve-lès-Maguelone, à travers : des mini-stages pour les jeunes « découverte des p'tits écolos », des événements (Journée du patrimoine, fête de la nature, etc.) et des sorties grand public : « Les mercredis de l'été ».



COMMUNICATION

Le CPIE Bassin de Thau et le Siel conçoivent ensemble des outils de sensibilisation et de valorisation du territoire des étangs palavasiens : topo-guide, exposition...

VERT DEMAIN

Le CPIE participe au volet sensibilisation et éducation de ce programme, par le biais d'animations scolaires et de loisirs, et de stands grand public.

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION RÉGIONALES

Conjointement, le Siel et le CPIE BT animent des actions grand public, dans le cadre de dispositifs régionaux :

- Life+Lag'Nature & Dispositif de sensibilisation au littoral (DSL) : animation de l'Aucél,
- Life Envoll : animation de la Laro-Mobile, en lien avec Thau Agglomération et le Cen LR.

En 2015, le CPIE Bassin de Thau a réalisé près d'une centaine d'animations sur les étangs palavasiens

ECHANGES TRANSVERSAUX

Le CPIE s'implique dans la dynamique portée par le Siel, en participant aux comités de gestion et comités techniques par exemple.

Le Siel est présent de manière régulière dans la vie du réseau du CPIE, lors notamment des commissions d'animations, d'inauguration

La signature de la Charte Natura 2000 concrétise cet engagement en faveur des milieux naturels, de la faune, de la flore et des lagunes

Le CPIE Bassin de Thau



Créé en 2006, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, (CPIE) Bassin de Thau est un réseau associatif ancré sur le territoire de Thau qui a pour objet la valorisation, le développement concerté et la promotion des initiatives dans le domaine de l'environnement et du développement durable,



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune

Les missions principales de l'association :

- Accompagner les territoires,
- Concevoir & partager les ressources,
- Former & conseiller les acteurs,
- Observer l'environnement,
- Sensibiliser & éduquer les publics.

Le CPIE Bassin de Thau est composé de 16 structures membres aux compétences variées et complémentaires : éducation à l'environnement, formation, biodiversité, agriculture, conchyliculture, pêche, sports...



Le label CPIE est attribué aux associations à **fort ancrage territorial** qui promeuvent le développement durable et la protection de l'environnement par des **actions d'éducation, d'accompagnement des territoires et de citoyenneté**, Attribué pour 10 ans, ce label apporte une reconnaissance institutionnelle et associative, la dynamique d'un réseau fort de 40 ans d'expérience et des services nationaux proposés par l'Union Nationale des CPIE.

Le CPIE Bassin de Thau dispose de **5 agréments, gages de la qualité de ses actions.**

- Agrément association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Agrément régional protection de l'environnement
- Agrément Jeunesse et Éducation Populaire
- Agrément Service Civique
- Agrément Entreprise Solidaire

L'association est également inscrite en tant qu'**organisme de formation**.

Le CPIE Bassin de Thau



Les actions phares du CPIE Bassin de Thau



UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE VARIÉE ET SUR MESURE

L'association propose un catalogue de plus de 70 animations nature et environnement à travers les activités de ses structures membres, vitrine de son savoir-faire.

En compléments, le réseau CPIE BT répond aux demandes et accompagne la mise en place de projets pédagogiques.

*Chaque année,
l'association
touche plus de
23 000
personnes à
travers ses
différents projets*

UNE OFFRE GRAND PUBLIC

Le réseau du CPIE Bassin de Thau propose des activités grand public tout au long de l'année : conférences, ateliers, stands, balades naturalistes, visites chez des producteurs locaux, balades contées, etc.

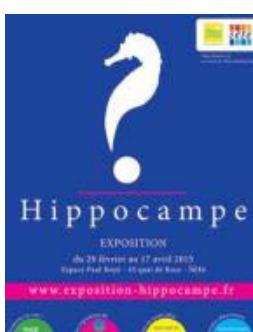
Cette offre est souvent mise en place dans le cadre de partenariat avec des Offices de Tourisme, des collectivités territoriales et des syndicats tels que le Siel.



CRÉATION D'EXPOSITIONS, D'OUTILS ET DE MALLÉS PÉDAGOGIQUES.

Avec ses compétences en vulgarisation scientifique, graphisme et communication, le CPIE Bassin de Thau a conçu :

- Des expositions telles que « Hippocampe » ou « Eau vue d'en Haut ».
- Des outils et malles pédagogiques comme « La malle pêche et conchyliculture ».



PANIERS DE THAU

Ce circuit court alimentaire créé par le CPIE Bassin de Thau concerne aujourd'hui quatre communes (Frontignan, Marseillan, Montbazin et Poussan) et plus de 1700 consommateurs.



SENTINELLES DE LA MER

L'association anime un réseau d'acteur et met en place des projets en sciences participatives tels que Hippo-THAU ou BioLit. L'objectif est d'impliquer un large public dans la protection d'espèces et de leurs milieux de vie.

SENTIERS SOUS-LAGUNAIRES

Le CPIE Bassin de Thau accompagne la création et l'animation de sentiers sous-lagunaire. Cet outil de sensibilisation vise à faire découvrir les milieux aquatiques tout en prônant une pratique responsable de la randonnée palmée.



CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'association accompagne les politiques publiques et les projets de développement durable comme Agendas 21 ou DDmarche.

La signature de la Charte, des engagements et des recommandations



LA CHARTE NATURA 2000

Elle est composée d'un ensemble d'engagements conformes au code de bonnes pratiques et de recommandations définies par le document de gestion des sites Natura 2000 (DOCOB) et n'entraîne pas de surcoût pour le signataire. Elle atteste de son engagement dans la démarche Natura 2000 sur le territoire.

Des engagements...

- Intégrer la présence des sites Natura 2000 et leurs enjeux dans les programmes d'éducation à l'environnement proposés sur le territoire,
- Communiquer sur la présence des sites Natura 2000, lors des animations, manifestations ou toute autre action de communication sur les sites Natura 2000,
- Participer aux grands événements de sensibilisation et de communication prévus sur le territoire des étangs palavasiens,
- Etre acteur de l'éducation à l'environnement sur le territoire.



des recommandations...

- Participer aux formations et journées d'information proposées par l'animateur Natura 2000 et/ ou les gestionnaires d'espaces naturels afin de mieux connaître les sites et leurs enjeux,
- Former les nouveaux animateurs aux enjeux des sites Natura 2000.

Les sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Natura 2000.... Un réseau européen pour sauvegarder la biodiversité

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces, animales et végétales et de leurs habitats naturels.

L'Objectif de la démarche Natura 2000 est de préserver les ressources naturelles et la biodiversité sur le territoire européen en conciliant l'occupation et les activités humaines et la conservation de la biodiversité.

Deux directives européennes...

Les étangs palavasiens, site Natura 2000 de 6 600 ha, ont intégré le réseau Natura 2000 au titre des 2 directives « Habitats » en 2002 et « Oiseaux » en 2006.

La directive « Habitats, Faune, Flore »

Cette directive, adoptée en 1992, établit un cadre pour les actions de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, de la faune et de la flore sauvage.

La directive « Oiseaux »

Cette directive, adoptée en 1979, vise la conservation des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union Européenne.

**Natura 2000 en France :
1 753 sites = 6,9 millions
d'hectares de sites terrestres
et 4 millions d'hectares de
sites marins.**

**L'Hérault = 3^{ème} département
français en nombre de sites :
53 sites, soit 30% du territoire
du Département.**

Le rôle de l'Etat

L'Etat demeure le garant des objectifs poursuivis dans le cadre du réseau Natura 2000 pour l'Europe.

A ce titre, **la DDTM 34 pilote la démarche Natura 2000 dans l'Hérault**. Elle est à l'initiative de la décision d'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB), plan d'actions sur le site Natura 2000. La composition du comité de pilotage et l'approbation du DOCOB se fait par arrêté préfectoral.

La DDTM 34 assure l'appui technique et administratif auprès de la structure animatrice.

Elle instruit les demandes de financement, en lien avec la région Languedoc Roussillon : études, Charte Natura 2000, contrats agricoles et non agricoles dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB.

Les communes concernées par le site Natura 2000 des étangs palavasiens sont Frontignan, **Vic-la-Gardiole, Mireval, Villeneuve-lès-Maguelone, Lattes, Palavas-les-Flots et Pérols**.

Le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, le Siel, a été désigné animateur Natura 2000 pour le site des étangs palavasiens en 2007. Il assure, depuis octobre 2009, l'animation de la démarche et la mise en œuvre du programme d'actions.

Depuis 2010 se sont déjà engagés sur le site Natura 2000

- Thau Agglomération, l'ONCFS, la commune de Lattes, les gestionnaires d'Espaces naturels protégés
- 5 exploitations agricoles dans les mesures agricoles MAEt (2010-2014), soit 120 ha,
- 1 éleveurs dans les mesures agricoles MAEC en 2015, soit 45 ha,
- 6 exploitations viticoles en MAEC en 2015, soit 110, 75 ha
- Les 8 association locales de chasse dans la Charte Natura 2000,
- L'Association des Compagnons de Maguelone dans la Charte Natura 2000,
- Les offices de tourisme du territoire dans la Charte Natura 2000.

Un territoire : les étangs palavasiens

En savoir +

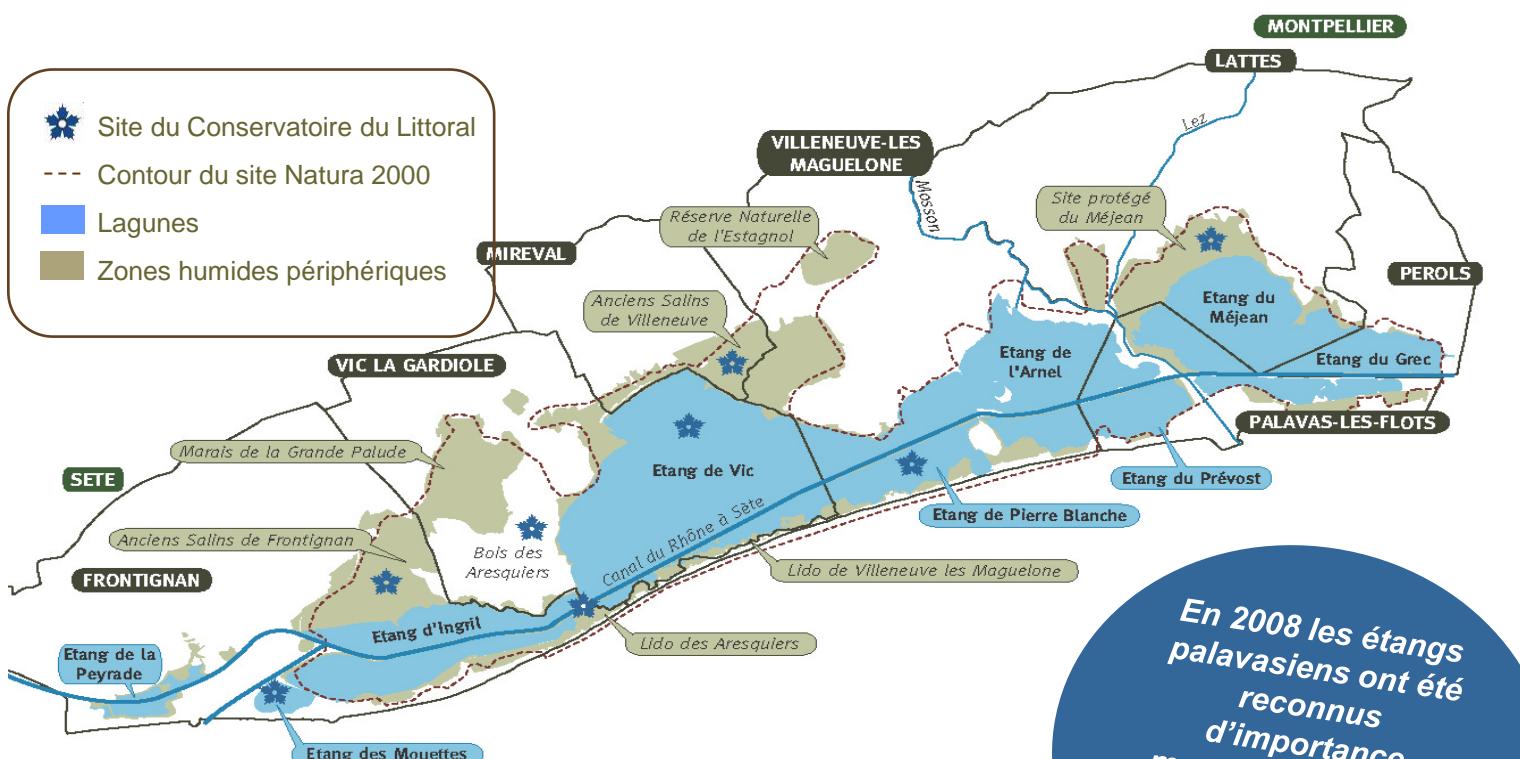
Les lagunes palavasiennes

Paysage unique où domine la présence de sel, ce chapelet de lagunes, situé entre Montpellier et Sète, offre une mosaïque de milieux naturels d'une richesse inestimable qu'il convient de préserver.

Des milieux et des espèces remarquables

Les sites Natura 2000 des étangs palavasiens sont constitués d'un habitat naturel d'intérêt communautaire prédominant qu'est la lagune côtière et d'une mosaïque d'habitats typiques de zones humides périphériques des lagunes : prés et steppes salés méditerranéens, habitats dunaires, marais doux ou temporaires.

Ces milieux accueillent de nombreux oiseaux, notamment les Sternes naines et pierregarin, l'Avocette élégante, le Butor étoilé, le Flamant rose et de nombreuses espèces de passereaux, certains marais (l'Estagnol, marais du Méjan) abritent également la Cistude d'Europe, espèce de tortue typique des zones humides.



QUELQUES CHIFFRES :
20 habitats naturels d'intérêt communautaire
52 espèces végétales
45 espèces d'oiseaux

En 2008 les étangs palavasiens ont été reconnus d'importance mondiale au titre de la convention internationale sur les zones humides de RAMSAR

Carte d'identité :

Une zone humide de 6000 hectares : 4000 ha de lagunes, 2000 ha de marais, roselières, anciens salins...

Un site où l'homme et la nature cohabitent : pêche aux petits métiers, chasse, élevage, agriculture, et activités de pleine nature

Des richesses naturelles : de nombreuses espèces végétales et animales remarquables et protégées

Une biodiversité menacée : urbanisation, comblements, surfréquentation ...

Un bassin de population de plus de 500 000 habitants.

CONTACTS

CONTACTER LES SERVICES DE L'ETAT

Direction Départementale des territoires et de la Mer – DDTM 34

Service Eau Risque et Nature (SERN)

Unité Nature et Biodiversité

181, place Ernest GRANIER

Immeuble Ozone – CS 60556

34064 MONTPELLIER Cedex 2

Tel : 04 34 46 62 31 @: ddtm-sern-nb@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Contact communication : Magali MIGEON – 04 34 46 60 00



PREFET DE L'HERAULT

CONTACTER LE CPIE BASSIN DE THAU

Parc Technologique et Environnemental

Route des Salins

34 140 MEZE

Tel : 04 67 24 07 55

@ : a.rybnikow@cpiebassindethau.fr

Site : www.cpiebassindethau.fr

Contact communication : Aleksandra RYBNIKOW



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune



CONTACTER L'ANIMATEUR NATURA 2000

SYNDICAT MIXTE DES ETANGS LITTORAUX - Siel

Salines de Villeneuve - Chemin des Salins

34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

Tel : 04 67 13 88 57

@ : siel@siel-lagune.org

Site : www.siel-lagune.org

